



un co-traitant peut il être sous-traitant avec une autre titulaire

Par **chaptard**, le **09/01/2019** à **10:55**

Bonjour

Nous sommes une société de transports en commun lors d'un marché à bon de commande (transports scolaires) nous étions mandataire du marché avec deux co-traitants .

Nous avons perdu ce marché , le Conseil Départemental a accepté que nos deux co-traitants deviennent sous -traitants du nouveau titulaire de ce marché .

Pour ma part (ce que reconnaît un des deux sous-traitants) ce n'est pas légal

Pouvez vous me dire la législation en la matière

Merci

Guy CHAPTARD PDG